

Établissement  
d'enseignement artistique



Jouer ensemble !



Prendre plaisir !



Se former !



# RochelaMusique n°112 – juin 2021

Journal du  de Roche la Molière

**INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2021/22**

**Lieu de vie artistique par excellence, notre établissement est ouvert à tous dès l'âge de 3 ans !**

Du jardin musical en passant par la formation musicale, les pratiques instrumentales, les ateliers sans oublier le cœur de notre projet d'établissement les pratiques collectives, l'équipe pédagogique et administrative sera heureuse de vous accueillir. **Au C2M nous sommes à vos côtés et à votre écoute !**

**La feuille d'inscription interactive et le mandat sont disponibles sur notre site : [www.rochelamusique.com](http://www.rochelamusique.com)**

**Notre adresse mail pour vous inscrire et vous renseigner : [C2M@rochelamoliere.fr](mailto:C2M@rochelamoliere.fr)**

**Nous invitons les « anciens élèves » à s'inscrire avant le 2 juillet 2021 afin de garder leur place !**

## Les NOUVEAUTÉS et nos ENGAGEMENTS pour cette nouvelle rentrée scolaire :

- Un suivi régulier par mail pour les élèves des cours de FM niveau 1er cycle.
- Maintien en ligne des Padlets sur notre site internet.
- Suivi à distance tels les services d'assistance pédagogique à domicile, pour les élèves atteints de troubles de santé ou accidentés.
- Dans le cadre du bien vivre ensemble, nous créons de nouveaux ateliers pour faciliter l'accès aux pratiques instrumentales.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1° Téléchargez la fiche d'inscription interactive depuis notre site sur le bureau de votre ordinateur.
- 2° Remplissez-la sans oublier la partie droit à l'image.
- 3° Générez la signature électronique.
- 4° Renvoyez-la nous par mail en joignant le mandat et le RIB pour ceux qui optent pour le prélèvement.

Vous pouvez également passer vous inscrire au bureau du **lundi au vendredi de 16h30 à 19h00** aux dates suivantes :  
Entre le lundi 7 juin et le vendredi 2 juillet puis, du lundi 30 août au vendredi 10 septembre.

**Inscriptions dans la limite des places disponibles.**

## DÉBUT DES COURS LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

Reprise des répétitions du Chœur mercredi 8 septembre à 18h30 - du Fil'Harmonie vendredi 10 septembre à 20h00

Recevez les notifications du C2M en téléchargeant l'application **ILLIWAP** ! Gratuite, anonyme, stéphanoise, utilisant peu d'énergie et de place elle vous permettra de recevoir les alertes de notre établissement en utilisant le QRCode ci-contre ou en composant le code émetteur **@C2M**.

## Nous contacter :

Boulevard Blaise Pascal - 42230 Roche la Molière - Le C2M se trouve entre le gymnase de la Varenne et le Collège Louis Grüner.  
secrétariat (Caroline SOARES) 04 77 50 44 73 - direction (Hervé FREYCENON) 06 07 76 39 95



## EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR/PÉDAGOGIQUE

En cas d'**absence** ou de retard d'un élève, les professeurs ne sont pas tenus de rendre ou remplacer le cours.

**Règlement des cotisations** ; le remboursement d'un cours non effectué par un professeur est ouvert au-delà de sa troisième survenance. Il est calculé au prorata tempore de la période de facturation concernée.

Un **calendrier scolaire** calqué sur celui du secondaire est donné en début d'année. Il précise les semaines de cours et les activités (concerts, moments musicaux, auditions, échanges...). Consultez le régulièrement sur notre site [www.rochelamusique.com](http://www.rochelamusique.com)

**Prêt d'un instrument** : le prêt se fait par contrat d'un an renouvelable en début d'année scolaire. L'instrument prêté doit être entretenu, assuré et rendu dans l'état initial. À partir de la deuxième année de prêt, les parents devront faire réviser l'instrument si nécessaire.

Les élèves **adultes extérieurs** pourront perdre leur place en cours individuel en cas de forte demande s'ils ne participent pas à une pratique collective dans l'établissement.

### Parcours « Découverte »

**De 3 à 5 ans : Jardin Musical** Mardi ou Jeudi de 16h45 à 17h30 avec Viviane CHARRETIER.

**À 6 ans : Éveil Musical** (parcours découverte intégré au cours) Jeudi de 17h30 à 18h30 avec Viviane CHARRETIER.

**Dès 7 ans : Formation Musicale** pour les enfants (1C1) et, pour les ados/adultes dès l'entrée en 6ème (1CA1).

Voire, la **découverte d'un instrument** en atelier.



### Parcours « Ensemble »

Ce parcours permet de suivre une ou plusieurs Pratique(s) Collective(s) au sein de l'établissement.

### Parcours « Diplômant » (cursus complet)

**Formation Musicale + Formation Instrumentale + Pratique Collective** (intégrée à la FM en cycle 1)

## HORAIRES DES COURS FORMATION MUSICALE

### Formation Musicale 1er Cycle : Cycle des Apprentissages Fondamentaux

1C1	Cycle 1	Lundi	de 16h45 à 18h15	avec Christèle FREYCENON
1C1	Cycle 1	Mercredi	de 09h00 à 10h30	avec Christèle FREYCENON
1C2	Cycle 1	Lundi	de 17h45 à 19h15	avec Christèle FREYCENON
1C2	Cycle 1	Mercredi	de 10h00 à 11h30	avec Christèle FREYCENON
1C3	Cycle 1	Lundi	de 16h45 à 18h15	avec Viviane CHARRETIER
1C3	Cycle 1	Mercredi	de 09h00 à 10h30	avec Thomas EPALLE
1C4	Fin de Cycle 1	Lundi	de 17h45 à 19h15	avec Viviane CHARRETIER
1C4	Fin de Cycle 1	Mercredi	de 10h00 à 11h30	avec Thomas EPALLE

**Les élèves du cours 1C4 préparent et présentent l'examen départemental de fin de 1er cycle.**

### Formation Musicale 2ème Cycle : Cours de Culture et de Pratiques Musicales

2C1	Cycle 2	Mercredi	de 13h30 à 15h00	avec Thomas EPALLE
2C2	Cycle 2	Mercredi	de 14h30 à 16h00	avec Thomas EPALLE
2C3/2C4	Cycle 2	Mercredi	de 16h30 à 18h00	avec Thomas EPALLE
2C4	Cycle 2	Mercredi	de 18h00 à 19h00	avec Thomas EPALLE

**Les élèves du cours 2C4 préparent et présentent l'examen départemental de fin de 2ème cycle**

### Matériel à avoir pour la Formation Musicale :

**Une clef USB, un pianot' et un porte-vues pour les 1C1,1C2,1C3 et 1C4.**

Le magasin Atempo laissera à la rentrée quelques carillons pianot' Fuzeau au C2M pour éviter de vous déplacer à Saint-Etienne. Bien entendu, vous pouvez aussi les commander sur le net ou dans tout autre magasin à votre convenance.

**Des ouvrages sont prêtés par le C2M, merci d'en prendre soin s'il vous plaît.**

**Ouvrages à posséder pour les niveaux ci-dessous** (disponible chez Atempo St Etienne, sur le net, à commander à la librairie de Roche la Molière, ...) :

1C3 : on aime la FM vol 2 de Marie Hélène siciliano  
2C3 et 2C4 : PRO FM vol 5 éditions musicales A.B

1C4 : on aime la FM vol 3

2C1 : on aime la FM vol 4

2C2 : on aime la FM vol 5

## FORMATION INSTRUMENTALE

### Qui peut commencer un instrument ?

Les élèves peuvent commencer une pratique instrumentale à partir de 7 ans. Pour certaines disciplines instrumentales telles, les instruments d'orchestres, il est possible de commencer dès 6 ans !

Discipline instrumentale	Professeurs	Jour(s) de cours
Violon	Isabelle TRIOLLIER	Mardi, Jeudi et Vendredi
Saxophone	David DECOUCHANT	Mercredi et Vendredi
Flûte traversière et à bec	Nathalie CHAVANNE	Jeudi et Vendredi
Violoncelle	Christèle FREYCENON	Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
Piano (classique, jazz, accompagnement)	Valérie GONZALEZ	Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
Piano (classique, jazz, accompagnement)	Audrey GAYTON	Lundi et Vendredi
Percussion	Sylvain JAILLARD	Mercredi
Guitare	Henry LEMAIRE	Lundi, Mardi et Mercredi
Accordéon-Accordina	Jérôme MAURY	Lundi et Vendredi
Clarinette	Viviane CHARRETIER	Mardi et Jeudi voire Lundi
Chant	Clotilde VACHER	Lundi, Jeudi et Samedi
Trompette et saxhorns (exclusivement en atelier)	Hervé FREYCENON	Mardi et Jeudi
Cuivres (trombone, tuba et trompette)	Shuai ZHAO	Vendredi

Concernant la formation instrumentale, les professeurs contacteront les **élèves inscrits** afin de définir un horaire de cours. Les « **anciens élèves** » des **classes instrumentales** doivent **impérativement** s'inscrire avant le **2 juillet** ! Au-delà les places seront considérées comme « vacantes ». Les professeurs feront leur possible pour satisfaire en priorité les élèves qui jouent dans les orchestres afin de leur éviter un déplacement supplémentaire.

## ATELIERS

**Ateliers de Musiques Actuelles :** Avec Valérie GONZALEZ : MARDI à partir de 18h. Les groupes seront définis à la rentrée.

### Ateliers de Technique Vocale :

- Allons Z'Enfants (7 à 11 ans) JEUDI de 17h30 à 18h30 avec Clotilde VACHER.
- Sing to Swing (adultes) SAMEDI de 14h00 à 15h30 avec Clotilde VACHER.

**Atelier Batucada :** VENDREDI de 18h45 à 19h30 avec Sylvain JAILLARD.

**Ateliers instrumentaux :** Horaire à définir avec les professeurs.

Afin d'accueillir plus d'élèves et d'encourager le vivre ensemble, chaque classe instrumentale est susceptible d'ouvrir au moins un atelier (2/3 élèves pour 3/4 d'heure - 4/6 élèves et plus pour 1 heure).

### Autres ateliers

J'brass de l'air (cuivres), le Celloband (violoncelle), les 4'zaccs (accordéon) et les Têtes en l'air (flûte traversière).

**Atelier FM Ados/Adultes** (ateliers de FM réservés aux ados/adultes. Initiation à la méthode « A Passo »)

- ▶ Primeiro passos SAMEDI de 9h30 à 10h30 avec Clotilde VACHER.
- ▶ Grande passos SAMEDI de 10h30 à 11h30 avec Clotilde VACHER.



## PRATIQUES COLLECTIVES

**Chœur Adultes :** Mercredi de 19h00 à 20h30 avec Audrey GAYTON et Hervé FREYCENON.

**Chœur Entre-temps (séniors) :** Lundi de 10h30 à 11h30 avec Clotilde VACHER.

**Chorale pour Enfants :** Elle est intégrée au cours de FM niveaux 1C1, 1C2, 1C3 et 1C4.

**Fil'Harmonie junior :** Jeudi de 18h00 à 19h00 avec Hervé FREYCENON.

**Orchestre Fil'Harmonie, Orchestre de Chambre et Harmonie des Mineurs :** Vendredi de 20h00 à 21h45 avec Christèle FREYCENON, Sylvain JAILLARD et Hervé FREYCENON.

**Ensemble d'Accordéons « AccRocheNotes » :** Lundi de 18h30 à 19h30 Jérôme MAURY.

**Ensemble de Guitares « Variété swing » :** Mercredi de 19h15 à 20h00 Henry LEMAIRE.

**Ensemble de Guitares « Argutie » :** Mercredi de 18h15 à 19h00 Henry LEMAIRE.

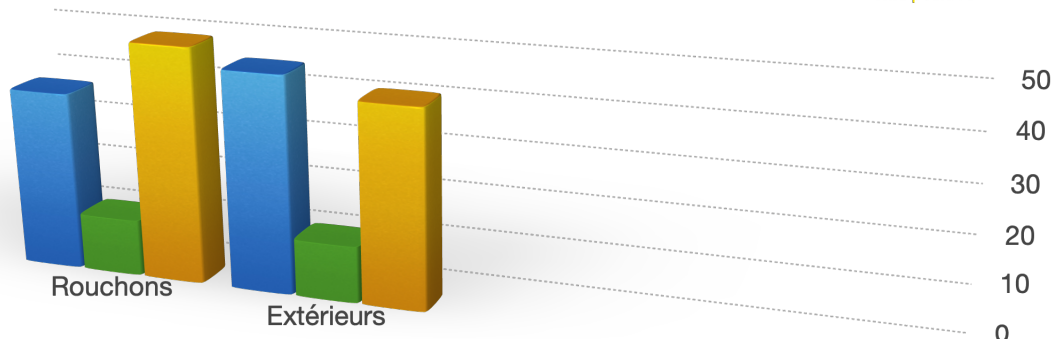


# TARIFS 2021/22

## Au titre de la participation financière des familles

Pour information le coût moyen annuel d'un élève était de 1094€ en 2020.

Soit, pour un rouchon une prise en charge de 50% par la ville, 12% par le département et 38% par la cotisation.  
Et, pour un élève extérieur une prise en charge de 42% par la ville, 12% par le département et 46% par la cotisation.



**Pratique(s) Collective(s) uniquement :** **70 €/an** pour les rouchons et extérieurs  
Pour ceux qui participent au chœur adultes, Chorale entre-temps, Orchestre de Chambre, Fil'Harmonie, Ensemble d'accordéons, Fil'Harmonie junior et aux Ensembles de guitares.

**Atelier(s) uniquement (ou Pratique Collective + Atelier) :** **150 €/an** pour les Rouchons **200 €/an** pour les extérieurs.  
Ceci concerne les Ateliers de Technique Vocale, les Ateliers de Musiques Actuelles, les ateliers de FM Ados/Adultes et les Ateliers instrumentaux.

COURS	Élèves de Roche la Molière	Élèves extérieurs
Jardin et Éveil Musical ou Formation Musicale seule	<b>180€/an</b> ou 60€/trimestre ou 18€/mois	<b>230€/an</b> ou 80+80+70€/trimestre ou 23€/mois
Instrument ou instrument + FM	<b>415€/an</b> ou 140+140+135€/trimestre ou 41,50€/mois	<b>525€/an</b> ou 180+175+170€/trimestre ou 52,50€/mois
2 instruments ou 2 instruments + FM	<b>740€/an</b> ou 250+250+240€/trimestre ou 74€/mois	<b>875€/an</b> ou 300+290+285€/trimestre ou 87,50€/mois

Les **pratiques collectives** et **ateliers** sont gratuits pour celles et ceux qui suivent un **cours**.

**Réductions** uniquement pour plusieurs élèves en **cours** :

- 2 élèves en cours - **30 €** - 3 élèves en cours - **80 €** - 4 élèves en cours - **120 €** - 5 élèves en cours - **160 €**

Bonus paiement par pass-loisirs : déduction supplémentaire de **50 €/élève**

**Possibilités de régler par :** -Chèques vacances -Pass-Loisirs-Rouchons -Chèques bancaires -Numéraire -Virement -Prélèvement

**Si vous réglez en 3 voire 10 fois** nous vous **conseillons vraiment de le faire par prélèvement bancaire**. Pour cela, il suffit de remplir un mandat et de nous le faire parvenir avec un RIB avant le 30 août (le mandat est disponible sur le site). Si vous souhaitez régler votre cotisation annuelle par chèque bancaire, merci de le libeller à l'ordre du « **Trésor Public** ».

La cotisation se paie soit :

-En **une fois** : entre le 30 août et le 10 septembre.

-En **trois fois** : 1<sup>er</sup> versement entre le 30 août et le 10 sept. puis 2<sup>ème</sup> versement entre le 3 janvier et le 10 janvier et 3<sup>ème</sup> versement entre le 4 avril et le 11 avril.

-En **dix fois** : **de préférence par prélèvements**. Autrement obligatoirement le 1<sup>er</sup> lundi ou mardi de chaque mois soit aux dates suivantes (6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre, 3 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 7 juin).

Le **tarif Rouchon** est appliqué aux élèves extérieurs qui **participent régulièrement** aux activités de L'Orchestre de Chambre, du Fil'Harmonie, de l'Harmonie des Mineurs, du Fil'Harmonie junior, de l'Ensemble d'Accordéons et des ensembles de Guitares.